



Parc Naturel
Mer de Corail
NOUVELLE-CALÉDONIE

APPEL D'OFFRE

POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN RESEAU D'OBSERVATEURS DU PARC

CONTEXTE

La Nouvelle-Calédonie possède un vaste espace maritime qui commence à 12 milles nautiques au-delà du récif-barrière et qui s'étend jusqu'à une limite maximale de 200 milles marins, soit une superficie d'1,3 million de km². La création du parc naturel de la mer de Corail (PNMC) par arrêté du gouvernement en date du 23 avril 2014, et l'élaboration de son plan de gestion validé en mars 2018, ont mis en exergue les différents enjeux auxquels cet espace maritime doit faire face. Le PNMC a ainsi été créé pour préserver l'intégrité écologique du milieu marin, selon huit orientations relatives au patrimoine naturel et culturel, aux usages durables, à la gouvernance et à l'intégration régionale.

Parmi ces orientations :

- ✓ Protéger les écosystèmes, les habitats et les espèces, ainsi que le patrimoine culturel, en recherchant la conciliation de la conservation et le développement des activités humaines, notamment en mettant en place un réseau d'aires marines protégées au sein du parc.
- ✓ Conforter la stratégie de surveillance du parc naturel et développer un réseau de suivi de l'état du milieu marin, des ressources exploitées et des usages.
- ✓ Améliorer la connaissance des enjeux de gestion par l'acquisition de nouvelles informations et par une capitalisation et une valorisation des données.
- ✓ Sensibiliser les calédoniens aux enjeux de gestion de l'espace maritime et en faire connaître les richesses

Le projet de création d'un réseau de personnes désignées « Observateurs du Parc » (également dénommé dans la suite du document « OdP ») est mené dans le but de contribuer à l'application de ces quatre orientations majeures. De surcroît, le projet s'inscrit dans la réglementation issue de la loi de Pays relative aux aires marines protégées de la Nouvelle-Calédonie qui encadre la fréquentation maritime au sein du Parc, notamment dans les réserves naturelles.

MODALITES DE L'APPEL D'OFFRE

Les projets sont à adresser au service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche à l'adresse suivante : merdecorail@gouv.nc en précisant l'objet du mail comme suit : « Appel à projets réseau Observateurs du Parc », au plus tard le **31 octobre 2021, 18h00** (heure de Nouméa, GMT+11). Ils devront être rédigés en français.

Les propositions seront évaluées par un comité de sélection qui émettra un avis sur (i) leur adéquation avec la prestation attendue et (ii) la qualité des opérations et méthodologies proposées ainsi que l'expérience de l'équipe proposante.

En cas de besoin, le comité de sélection se réserve le droit de contacter les candidats afin de demander des informations complémentaires sur le projet proposé.

L'appel d'offre requiert la mobilisation de compétences multiples. Les propositions visent à accompagner le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche dans l'ensemble du processus de structuration du réseau « Observateurs du Parc » et doivent notamment s'accompagner d'une estimation budgétaire détaillée relative aux différentes composantes de la prestation attendue :

- Création de la Charte de l'observateur
- Formation (agrément, contenus, développement d'outil de collecte, organisation)
- Identification du réseau

Calendrier indicatif :

Date limite de soumission des propositions : 31 octobre 2021

Evaluation des projets : 1^{er} – 5 novembre 2021

Réponses aux candidats : 5 – 10 novembre 2021

Pour tout renseignement complémentaire : merdecorail@gouv.nc ou www.mer-de-corail.gouv.nc



Parc naturel Mer de Corail
2 bis rue Félix Russeil
BP M2 - 98849 Nouméa Cédex

Tél. +(687) 27 26 26 / +(687) 28 72 86

  www.mer-de-corail.gouv.nc